



Déclaration du Luxembourg – Débat général

7^{ème} Conférence des Etats parties au Traité sur le commerce des armes

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur l'Ambassadeur Gberie, de vous assurer du plein soutien de la délégation luxembourgeoise pour votre Présidence de la 7^{ème} Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes, et de vous remercier ainsi que votre équipe pour vos efforts qui ont permis de faire avancer nos travaux, malgré les défis engendrés par la pandémie de la Covid-19.

Je souhaiterais également féliciter les membres du Secrétariat du TCA, ainsi que le gouvernement de la Suisse, pour l'excellente préparation ainsi que pour son accueil.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et se félicite de la décision du Conseil de l'UE de soutenir les activités du Secrétariat du TCA dans le but de renforcer les systèmes nationaux de contrôle des exportations d'armes des États parties au Traité.

Je saisis cette occasion pour faire quelques remarques additionnelles à titre national.

Les priorités identifiées par la Présidence de Sierra Leone, à savoir l'éradication du commerce illicite des armes légères et de petit calibre et la gestion efficace des stocks, sont des thématiques clés. Ces deux sujets représentent des volets essentiels pour contribuer à la réduction des conflits armés dans le monde. C'est notamment la quantité, ainsi que la disponibilité d'armes, qui favorisent des niveaux de violence élevés et qui concourent à la déstabilisation de certaines régions dans le monde. Le Luxembourg vous remercie pour le document de travail présenté à ce sujet et nous continuons de vous soutenir dans le travail sur les articles du traité qui visent à assurer une gestion efficace des stocks et à mettre en œuvre des mesures efficaces pour prévenir le détournement d'armes afin de contribuer à la prévention du commerce illicite des ALPC.



Monsieur le Président,

La délégation luxembourgeoise tient à réitérer l'importance de la thématique de la violence en rapport avec le genre. Le Luxembourg soutient la nécessité de reconnaître les conséquences distinctes qu'implique le commerce des armes selon le genre des personnes qu'il affecte. Les femmes sont à ce titre plus exposées à la violence dans des situations de conflits armés. Au-delà, il nous importe d'intégrer dans nos actions le rôle clé que jouent les femmes dans les processus de paix.

Pour ce qui a trait à la situation financière du Traité, il en va de la pérennité de celui-ci, ainsi que du travail du Secrétariat du TCA, que les contributions annuelles de chaque État parties soient dûment effectuées. Si nous voulons atteindre les objectifs du Traité, sa santé financière doit être garantie. À cette fin, je vous assure du plein soutien de ma délégation dans vos démarches pour en assurer le bon fonctionnement.

Je tiens enfin à souligner le rôle important de la société civile. Nous encourageons les ONG à continuer de suivre la mise en œuvre du TCA et nous saluons l'apport de la société civile dans le processus d'universalisation du Traité. Le Luxembourg ne cessera d'utiliser tous les leviers du multilatéralisme pour promouvoir l'universalisation du Traité sur le commerce des armes.

Monsieur le Président,

Je remercie à nouveau le Président pour le travail effectué tout au long de cette année, et je réitère le plein soutien de la délégation luxembourgeoise pour mener à bien les délibérations de cette 7^{ème} Conférence des États parties.

Merci.